

Lionel PALICOT

COMMISSAIRE AUX COMPTES

99, Bd de Belgique

78 110 LE VESINET

Tél. 01 39 52 18 71

ENTREPRENDRE S.A.

Société Anonyme au capital de 257 801,46 Euros

53, rue du Chemin Vert

92 100 BOULOGNE - BILLANCOURT

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2023

Lionel PALICOT

COMMISSAIRE AUX COMPTES

99, Bd de Belgique

78 110 LE VESINET

Tél. 01 39 52 18 71

ENTREPRENDRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31.12.2023

A l'assemblée générale de la société ENTREPRENDRE S.A.,

OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société **ENTREPRENDRE S.A.** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de mon rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

Les éléments mentionnés en page 8 de l'annexe se rapportant au principe d'évaluation des marques figurant en immobilisations incorporelles et à la méthodologie retenue relative à la provision pour dépréciation des marques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

J'atteste de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

J'atteste de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225 -37- 4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, je me suis assuré que les différentes informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Vésinet, le 30 avril 2024

Le Commissaire aux Comptes

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'L Palicot', with a stylized flourish extending to the right.

Lionel PALICOT

ENTREPRENDRE

SA au capital de 257 801 €

53, rue du Chemin Vert

92100 Boulogne-Billancourt

Siren 403 216 617

Comptes annuels au 31 décembre 2023

SOMMAIRE

Bilan	Pages 3-4
Compte de Résultat	Pages 5-6
Annexe	Pages 7-22

BILAN - ACTIF

ACTIF en €	31/12/23			31/12/22
	Brut	Amort./Prov.	Net	Net
Marques	2 304 505	1 935 801	368 704	495 938
Autres Immobilisations incorporelles	245 204	51 743	193 461	11 836
Immobilisations corporelles	156 339	136 204	20 135	23 454
Autres participations	201 100	96 100	105 000	80 000
Créances rattachées à des participations	300 000	300 000	-	-
Autres titres immobilisés	481 578	148 103	333 475	337 453
Autres immobilisations financières	84 490	-	84 490	84 490
Actif Immobilisé	3 773 216	2 667 950	1 105 265	1 033 171
Avances & Acomptes sur commandes	19 976	-	19 976	84 470
Clients et comptes rattachés	4 770 531	364 775	4 405 756	2 524 986
Autres créances	501 182	-	501 182	562 121
Valeurs mobilières de placement	760 333	-	760 333	310 333
Disponibilités	647 185	-	647 185	1 936 433
Charges constatées d'avance	821 816	-	821 816	521 619
Actif Circulant	7 521 023	364 775	7 156 249	5 939 961
Charges à étaler				
TOTAL ACTIF	11 294 239	3 032 725	8 261 514	6 973 133

BILAN - PASSIF

PASSIF en €	31/12/23	31/12/22
Capital social	257 801	257 801
Prime d'émission	2 525 529	2 525 529
Réserve légale	25 780	25 780
Réserves réglementées	165 871	165 871
Autres réserves		59 214
Report à nouveau	- 713 323	
Résultat de l'exercice	618 990	- 772 537
Capitaux Propres	2 880 648	2 261 657
Provisions pour risques	164 200	65 250
Provisions pour charges	-	364 620
Provisions pour Risques & Charges	164 200	429 870
Emprunts et dettes auprès des établissements de cré.	1 604	1 904
Emprunts et dettes financières diverses	911 480	1 283 968
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 404 935	1 417 886
Dettes fiscales et sociales	890 658	483 756
Autres dettes	203 356	114 527
Produits constatés d'avance	804 633	979 564
Dettes	5 216 666	4 281 605
TOTAL PASSIF	8 261 514	6 973 133

COMPTE DE RESULTAT

Compte de Résultat en €	2023	2022
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	10 096 785	9 441 462
Production immobilisée	168 395	
Subvention d'exploitation	91 090	
Reprises sur amort. & prov., transferts de charges	55 002	284 919
Autres produits	8 349	37 516
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	10 419 621	9 763 897
Achat de matières premières et autres approvisionnements	1 264 232	1 496 735
Variation de stock		
Autres charges externes	7 348 332	7 906 619
Impôts et Taxes	30 760	33 815
Salaires & traitements	561 475	525 648
Charges sociales	180 810	166 530
Dotations aux amortissements	9 989	8 115
Dotations aux provisions sur immobilisations	132 286	18 823
Dotations aux provisions sur actif circulant	52 107	65 824
Autres charges	57 376	142 892
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	9 637 367	10 365 000
RESULTAT D'EXPLOITATION	782 255	- 601 103
Produits financiers de participations	-	65 400
Produits des autres valeurs mobilières		
Autres intérêts	18 477	1 085
Reprises sur provisions	25 000	1 493 068
PRODUITS FINANCIERS	43 477	1 559 552
Dotations financières aux provisions	3 978	324 264
Intérêts et charges assimilées	9 080	1 198 201
CHARGES FINANCIERES	13 058	1 522 465
RESULTAT FINANCIER	30 420	37 087
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	812 675	- 564 016

COMPTE DE RESULTAT

Compte de Résultat en €	2023	2022
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	812 675	- 564 016
Produits exceptionnels sur opération de gestion	471 054	-
Produits exceptionnels sur opération en capital	-	2
Reprises sur provisions	407 040	120 000
PRODUITS EXCEPTIONNELS	878 094	120 002
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	558 619	249 365
Charges exceptionnelles sur opération en capital	-	5 510
Dotations sur provisions exceptionnelles	141 370	73 648
CHARGES EXCEPTIONNELLES	699 989	328 523
RESULTAT EXCEPTIONNEL	178 105	(208 521)
IMPOTS SUR LES BENEFICES	371 790	-
BENEFICE OU PERTE	618 990	(772 537)

ANNEXE**Plan :**

1. Préambule
2. Règles et méthodes comptables
3. Informations complémentaires pour donner une image fidèle
4. Notes sur le bilan
5. Notes sur le compte de résultat
6. Autres informations
7. Tableau des filiales et participations

1. Préambule

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le Conseil d'administration de la société, le 19 avril 2024.

Total du Bilan	8 261 514 €
Chiffre d'affaires	10 096 785 €
Bénéfice comptable	618 990 €

Le présent exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023. Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31 décembre 2023, ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables ;
- indépendance des exercices ;

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles :

Acquisitions de marques :

Monsieur Robert Lafont, propriétaire de l'ensemble des marques a vendu en juillet 2007 les principales marques au Groupe Entreprendre pour 900 K€, à l'exception notamment des marques du pôle économique.

En juillet 2008, les marques du pôle économique dont la marque Entreprendre, et la marque Santé Revue ont été acquises par le Groupe Entreprendre pour 750 K€.

Les marques acquises avant le 31 décembre 2009 figuraient à l'actif du Groupe Entreprendre, entité filiale qui a été absorbée par la société Entreprendre.

En juillet 2010, 18 autres marques ont été acquises par la société Entreprendre pour 606 K€ HT.

De même qu'en 2007 et 2008, ces marques cédées par Monsieur Robert Lafont ont été évaluées par le cabinet Nomen International, sur la base d'une actualisation des flux futurs de redevances nettes d'impôts.

En 2011 la marque Jour de France a été acquise par la société Entreprendre.

Provision pour dépréciation de marques :

Les marques ayant une durée de vie illimitée et ne faisant pas l'objet d'un amortissement, celles-ci font l'objet annuellement d'une estimation sur la base d'un test de valeur, lequel repose notamment sur le chiffre d'affaires magazines de l'exercice concerné.

Les marques sont dépréciées en totalité lorsqu'elles sont arrêtées.

Les marques exploitées sont dépréciées lorsque la valeur estimée à la clôture de l'exercice s'avère être inférieure à la valeur comptable.

Immobilisations incorporelles hors marques :

Les immobilisations incorporelles hors marques sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat augmenté des frais accessoires).

Les immobilisations incorporelles hors marques figurant dans l'actif immobilisé sont susceptibles de subir une dépréciation par voie d'amortissement. Selon la nature des immobilisations et de leur durée de vie économique, celles-ci sont amorties soit sous le mode linéaire ou le mode dégressif en fonction de leur durée de vie prévue :

Nature des immobilisations incorporelles hors marques	Durée d'amortissement	Mode d'amortissement
Logiciels informatiques	1 an	Linéaire

Immobilisations incorporelles en cours hors marques :

En 2023, la société Entreprendre a décidé la refondation complète des sites internet gérés par la société. A la clôture de l'exercice, les coûts liés à ladite refonte en cours de réalisation, à savoir les temps passés par des salariés et les honoraires versés à des intervenants extérieurs ont été comptabilisés en immobilisations incorporelles en cours.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat augmenté des frais accessoires).

Les immobilisations corporelles figurant dans l'actif immobilisé sont susceptibles de subir une dépréciation par voie d'amortissement. Selon la nature des immobilisations et de leur durée de vie économique, celles-ci sont amorties soit sous le mode linéaire ou le mode dégressif en fonction de leur durée de vie prévue :

Nature des immobilisations corporelles	Durée d'amortissement	Mode d'amortissement
Agencements, aménagements, installations diverses	5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et informatique	de 2 ans à 5 ans	Linéaire
Mobilier	de 5 ans à 10 ans	Linéaire

Participations :

La valeur brute des participations est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

La méthode de détermination de la valeur d'inventaire des titres de participation est basée sur les derniers comptes annuels des sociétés concernées.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances rattachées à des participations :

Les créances rattachées à des participations sont comptabilisées sur la base des avances de trésorerie octroyées par la société au bénéfice d'une entité dont les titres figurent dans le poste « Autres Participations »

Lorsque la valeur d'inventaire, évaluée sur la base du critère de la recouvrabilité, est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Autres titres immobilisés :

La valeur brute des autres titres immobilisés, est constituée par leur coût d'acquisition. La méthode de détermination de la valeur d'inventaire des autres titres immobilisés est basée sur les éléments financiers identifiés par la société, et font l'objet, le cas échéant, d'une provision pour dépréciation.

Le poste autres titres immobilisés comprend d'une part des titres de la société MLP et d'autre part des actions auto - détenues par la société.

Actions auto - détenues :

Principe : Les actions auto - détenues acquises par la société Entreprendre dans le cadre d'un accord entre actionnaires sont destinées à leur revente sur le marché.

Au 31 décembre 2023, la société Entreprendre détient 6 027 actions Entreprendre (pas d'achats d'actions Entreprendre ou de cessions d'actions Entreprendre sur l'exercice) pour un montant global de 165 871,40 €, soit un prix moyen de 27,52 € représentent en nombre de titres 0,97 % du capital social.

A cette date, le cours de bourse s'élevait à 3,28 €, soit une valorisation des actions auto-détenues de 19 768.56 €.

Au regard de cette valorisation boursière par rapport à la valeur comptable des actions auto-détenues, lesdites actions dépréciées à la clôture de l'exercice précédent à hauteur de 142 125,02 €, ont fait l'objet à la clôture de l'exercice d'un complément de provision pour dépréciation d'un montant de 3 977,82 €, soit un montant total de dépréciation des actions auto - détenues de 146 102,84 €.

Créances clients :

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

Bonus MLP

Un produit à recevoir au titre des bonus 2023 calculés selon un document interne des messageries MLP sur la base du chiffre d'affaires et le lissage des frais sur invendus a été enregistré pour un montant de 80 K€ contre un montant de 100 K€ pour l'exercice précédent. Il a été comptabilisé en Clients - Factures à établir au bilan du 31 décembre 2023.

Comptes de bilan liés aux échanges de marchandises

Sur le principe des échanges de marchandises (prestations publicitaires de la part d'Entreprendre en échange d'autres prestations ou produits liés à l'activité pour l'autre partie), les créances clients et les dettes fournisseurs liés aux échanges sont destinées à être compensés pour un montant équivalent :

Clients et comptes rattachés liés aux échanges de marchandises :	1 205 K€
Fournisseurs et comptes rattachés liés aux échanges de marchandises :	1 023 K€

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières comprennent des dépôts à terme évalués au 31 12 2023 au coût historique, et des obligations évaluées au 31 12 2023 au cours du jour de la date de clôture de l'exercice. Il n'y a pas de plus-values latentes sur ces placements de trésorerie.

Réserves réglementées

Les réserves indisponibles résultent de l'auto-détention par la société des titres Entreprendre.

3. Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Faits caractéristiques de l'exercice :

Au regard de l'activité de la société sur l'exercice :

La hausse relative du Chiffre d'Affaires (+0,6 M€) constitue un bon indicateur dans un contexte général du marché de la presse tendu voir atone, confirmant ainsi la stratégie de la société retenue, à savoir le recadrage de l'activité presse magazines, le développement de l'activité publicitaire, et l'actualisation des différents sites consultables sur les réseaux sociaux.

Par ailleurs, la maîtrise des coûts du papier, des travaux d'impression, de diffusion, inhérente aux publications de magazines, a contribué d'autant à tendre vers un objectif de rentabilité attendue par la société en termes de résultat.

Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice :

Au regard de l'activité la société :

La tendance haussière de l'activité en 2023 nécessite en 2024 de poursuivre la trajectoire définie, basée notamment sur une offre de titres de magazines à thématiques haut de gamme, et sur un développement publicitaire ciblée sur les sites de la société.

Notre analyse ne laisse pas présager de remise en cause de la continuité d'exploitation de la société pendant les douze prochains mois.

4. Notes sur le bilan

Etat de l'actif immobilisé :

Valeurs brutes en €	31/12/22	Acquisitions	Cessions	31/12/23
Marques	2 304 505			2 304 505
Autres postes d'immob incorporelles	56 909	19 900		76 809
Immobilisations incorporelles en cours		168 395		168 395
Terrains				
Constructions				
Installations générales	8 975			8 975
Matériels de bureau	147 364			147 364
Autres Participations	501 100			501 100
Autres titres immobilisés	481 578			481 578
Prêts et autres immobilisations financières	84 490			84 490
TOTAL GENERAL	3 584 921	188 295	0	3 773 216

Etat des amortissements :

Immobilisations amortissables en €	31/12/22	Dotations	Reprises	31/12/23
Autres immobilisations incorp.	45 072	6 670		51 742
Terrains				
Construction Installations générales				
Installations générales	8 975			8 975
Matériels de bureau	123 910	3 319		127 229
TOTAL GENERAL	177 957	9 989	0	187 946

Etat des provisions :

Provisions en €	31/12/22	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	31/12/23
Provisions pour litiges	65 250	134 200	35 250		164 200
Autres Provisions	364 620	7 170	371 790		0
Provisions pour risques	429 870	141 370	407 040	0	164 200
Provisions sur immobilisations incorp	1 808 567	132 286		5 052	1 935 801
Provisions sur immobilisations financières	121 100		25 000		96 100
Provisions sur créances participations	300 000				300 000
Provisions sur autres immob fin	144 125	3 978			148 103
Provisions sur stocks					
Provisions sur créances clients	362 537	52 107	49 869		364 775
Provisions sur autres créances					
Provisions sur actif	2 736 329	188 371	74 869	5 052	2 844 779
TOTAL GENERAL	3 166 199	329 741	481 909	5 052	3 008 979
Dotations & reprises d'exploitation		184 393	49 869	5 052	
Dotations & reprises financières		3 978	25 000	0	
Dotations & reprises exceptionnelles		141 370	407 040	0	

Le poste « Provisions pour litiges » concerne divers procès en cours. Celles-ci sont déterminées selon les risques évalués par notre cabinet d'avocats.

Le poste « Autres provisions » se rapporte à la procédure relative au contrôle fiscal couvrant les années 2012 à 2014, dont la notification définitive a été reçue en 2023.

Etat des créances et dettes :

Créances en €	31/12/23	A 1 an au plus	Plus de 1 an
Créances rattachées à des participations	300 000		300 000
Prêts et autres immobilisations financières			0
Autres immobilisations financières	250 361		250 361
Clients douteux	364 775		364 775
Autres créances clients	4 405 756	4 405 756	
Personnel et comptes rattachés	7 617	7 617	
Organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	482 466	482 466	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	11 100	11 100	
Charges constatées d'avance	821 816	821 816	
Etat des créances	6 643 891	5 728 755	915 136

Il n'existe pas de créances représentées par des effets de commerce.

Dettes en €	31/12/23	A 1 an au plus	A plus de 1 an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts auprès établissements crédit :				
A 1 an maximum à l'origine	1 604	1 604		
A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	911 480	375 216	536 264	
Fournisseurs	2 404 935	2 404 935		
Personnel et comptes rattachés	67 205	67 205		
Organismes sociaux	55 047	55 047		
Prélèvements à la source	1 689	1 689		
Taxe sur la valeur ajoutée	766 184	766 184		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et taxes	533	533		
Dettes sur immobilisations				
Groupe et associés				
Autres dettes	203 356	203 356		
Produits constatés d'avance	804 633	804 633		
Etat des dettes	5 216 666	4 680 402	536 264	0

*Emprunts et dettes financières diverses : 911 480 €
(Solde dû au 31 12 2023 du PGE octroyé en mai 2020 pour 1 500 000 € / période de remboursement de juin 2022 à mai 2026).

Dettes représentées par des effets de commerce : 32 183 €.

Composition du capital social :

Composition du capital social	Nombre	Valeur nominale	Capital social
Au 1 janvier 2023	613 813	0,42	257 801
Actions émises pendant l'exercice			
Actions remboursées pendant l'exercice			
Au 31 décembre 2023	613 813	0,42	257 801

Tableau de variation des capitaux propres :

Provisions en €	31/12/22	Affectation Résultat	Dividendes	Résultat 2023	31/12/23
Capital social	257 801				257 801
Prime d'émission	2 525 529				2 525 529
Réserve légale	25 780				25 780
Réserves réglementées	165 871				165 871
Autres Réserves	59 214	(59 214)			0
Report à nouveau		(713 323)			(713 323)
Résultat année 2022	(772 537)	772 537			0
Résultat année 2023				618 990	618 990
Capitaux propres	2 261 658	0	0	618 990	2 880 648

5. Notes sur le compte de résultatVentilation du chiffre d'affaires :

Ventilation du Chiffre d'affaires	France	Export	Montant	Taux
Ventes de produits finis	6 678 091	378 678	7 056 769	69,9%
Prestations de services	2 604 136	283 706	2 887 842	28,6%
Produits des activités annexes	152 175		152 175	1,5%
Total	9 434 402	662 384	10 096 785	100%

Le mode de reconnaissance des revenus porte d'une part sur l'encaissement du chiffre d'affaires relatif à la distribution effectuée par la messagerie de presse MLP, et d'autre part sur le chiffre d'affaires relatif aux abonnements, résultant des dates de souscriptions, et à toutes autres prestations de services rattachées à l'exercice, du type ventes à l'unité ou publicités, lesquelles sont comptabilisées en fonction du fait générateur.

Sur la base du montant des invendus communiqués par les messageries de presse MLP, celui-ci est comptabilisé dans le poste « Autres achats et charges externes » figurant dans le compte de résultat.

Production immobilisée :

La production immobilisée comptabilisée à la clôture de l'exercice, issue de la refondation complète, en cours de réalisation, des sites internet gérés par la société, comprend les temps passés par les salariés, et les honoraires versés à des intervenants extérieurs.

Subvention d'exploitation :

La société Entreprendre a perçu en 2023 une subvention d'un montant global de 91 K€, et ce au titre du décret n° 2003-331 du 3 mai 2023, et l'arrêté du 16 juin 2023, instituant une aide exceptionnelle visant à compenser la hausse de certains coûts de productions des publications imprimées des entreprises éditrices de presse particulièrement affectées par les conséquences économiques et financières de la guerre en Ukraine.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices :

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	782 255		782 255
Résultat financier	30 420		30 420
Résultat exceptionnel	178 105	371 790	(193 685)
			0
Total	990 780	371 790	618 990

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts :

Compte tenu du résultat de l'exercice, le déficit fiscal reportable s'élève à 717 627 € au 31 décembre 2023.

Détail des opérations financières :

Opérations financières	Année 2023		Année 2022	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Dotations provisions créances rattachées participations			300 000	
Dotation provisions actions auto détenues	3 978		24 264	
Pertes sur créances France Quotidien			1 187 558	
Pertes sur autres immon financières			963	
Intérêts sur emprunt PGE	9 080		9 680	
Dividendes reçus Digi app				65 400
Autres intérêts		18 477		1 085
Reprises provisions sur titres France Quotidien				5 510
Reprises provisions sur titres Digiapp		25 000		
Reprises provisios sur titres auto-détenus				
Reprises provisions sur créances France Quotidien				1 187 558
Reprises provisions sur autres créances				300 000
Total	13 058	43 477	1 522 465	1 559 553

Détail des opérations exceptionnelles :

Opérations exceptionnelles	Année 2023		Année 2022	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales	4 705		4 330	
VNC des titres France Quotidien cédés			5 510	
Autres produits exceptionnelles sur ex ant		81 054		
Autres charges exceptionnelles	278 914		233 411	
Charges exceptionnelles impôts				
Autres charges sur exercices antérieurs	275 000		11 624	
Autres produits sur exercices antérieurs		390 000		
Provisions pour risques et charges	141 370		73 948	
Produits exceptionnels divers				
Cession des titres France Quotidien				1
Cessions des créances France Quotidien				1
Reprise Provisions pour risques et charges		407 040		120 000
Total	699 989	878 094	328 823	120 002

Opérations d'échanges de publicité :

Pour l'exercice 2023, la société Entreprendre a inscrit au titre des opérations d'échanges de publicité un montant de 468 K€ en produits et un montant de 405 K€ en charges.

Honoraires du Commissaire aux Comptes :

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	26 900
- Honoraires facturés au titre des SACC (Services Autres que la Certification des Comptes)	0
Total	26 900

Rémunération des dirigeants :

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen :

Effectif moyen	Année 2023		Année 2022	
	Personnel salarié	Personnel mis à disposition	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	5		5	
Agents de maîtrise et techniciens				
Employés	13		13	
Ouvriers				
Total	18	0	18	0

6. Autres informations

Engagements donnés : Néant

Engagement en matière de retraite

Les engagements de retraite correspondent à une estimation des droits acquis par le personnel en matière d'indemnités de départ à la retraite. Ils sont déterminés sur la base des hypothèses suivantes :

Convention collective utilisée : presse spécialisée, modalités de départ : à l'initiative des salariés ou de l'entreprise, âge de départ à la retraite retenu : 65 ans, taux de croissance des salaires : 2 %, table de mortalité utilisée : Hommes TH 00 - 02, Femmes TF 00 - 02, taux d'actualisation : 3,2 %, hypothèse de rotation du personnel : faible.

A cet égard, les engagements en matière de retraite évalués à la clôture de l'exercice par le cabinet d'Expertise Comptable MCGI s'élèvent à 91 K€, cotisations sociales comprises.

Engagements reçus : Néant

Comptes consolidés :

Comme en 2022, la société Entreprendre n'est pas tenue d'établir des comptes consolidés, sachant qu'elle ne dépasse pas les seuils fixés par les articles L 233-17 et R 233-16 du Code du Commerce.

La société Entreprendre n'est pas elle-même filiale consolidée dans un périmètre de consolidation.

Intégration fiscale

La société n'a pas opté pour le régime d'intégration fiscale.

Charges à payer :

Charges à payer en €	31/12/23
Emprunts auprès établissements crédit	1 604
Fournisseurs	1 515 261
Dettes fiscales et sociales	238 265
Autres dettes - Clients RRR à accorder	103 356
Total	1 858 486

Produits à recevoir :

Produits à recevoir en €	31/12/23
Créances clients	1 202 876
Autres créances - Produits à recevoir	
Disponibilités - Intérêts courus à recevoir	15 770
Total	1 218 646

Charges constatées d'avance et produits constatés d'avance :

Charges et produits constatés d'avance au 31 décembre 2023 en €	Charges	Produits
Charges & Produits d'exploitation	821 816	804 633
Charges & Produits financiers		
Charges & Produits exceptionnels		
Total	821 816	804 633

Les produits constatés d'avance concernent notamment les abonnements non servis, la diffusion de titres via les MLP, et les prestations publicitaires à cheval sur deux exercices.

L'estimation des produits constatés d'avance est basée sur le prix de vente magazine et sur le prix de la page passée en publicité.

7. Tableau des filiales et participations

Filiales et Participations	Capital social	Réserves et RAN	% de détention	Valeur brute des titres	VNC des titres	Prêts et avances consenties brutes ***	Caution s et avais donnés	CA HT du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés
Filiales (plus de 50 % du capital détenu)										
Néant										
Participation (de 10 à 50 % du capital détenu)										
Digiapp *	14 142	217 980	30%	200 100	105 000	300 000		1 203 499	120 264	
Lafont Presse**	10 000	(301 896)	10%	1 000	-				(166)	

*Les éléments chiffrés disponibles de la sociétés Digiapp se rapportent à l'exercice clos au 31 décembre 2022.

** Les éléments chiffrés de la société Lafont Presse se rapportent à l'exercice clos au 31 décembre 2023.

*** Le montant brut consenti de 300 000 € à la société Lafont Presse a été déprécié en totalité sur l'exercice 2022, soit une valeur nette de 0 € au 31 12 2023.

Il n'y a pas eu de transactions significatives durant l'exercice 2023 entre les parties liées.